

**EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 7 Octobre 2020**

DEL.2020.10.07-013 - Admission en non-valeur.

L'an deux mil vingt, le sept octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 23
- Nombre de procurations : 3
- Absents : 3
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} octobre 2020

**PREFECTURE
DE LA GIRONDE
- 9 OCT. 2020
Bureau du Courrier**

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine		X	de FRANÇOIS Béatrice
BREGILLE Jean-Luc		X	DELPLANQUE Emmanuel
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc		X	
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane		X	
DOS SANTOS Roméo		X	LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia	X		

DEL.2020.10.07-013 - Admission en non-valeur.

Rapporteur : Monsieur DERVIEUX

Monsieur le Trésorier Principal nous fait part qu'il ne peut procéder au recouvrement de plusieurs produits (créances minimales et insolvabilité) :

Liste n°4083680233	pour un montant de	668,94 €
- 2017 R-317-10	pour un montant de	14,60 €
- 2017 R-217-7	pour un montant de	8,40 €
- 2018 R-1017-11	pour un montant de	28,67 €
- 2019 R-319-26	pour un montant de	0,36 €
- 2018 R-1017-12	pour un montant de	21,67 €
- 2017 R-417-10	pour un montant de	68,55 €
- 2016 R-516-44	pour un montant de	4,24 €
- 2016 R-416-32	pour un montant de	14,30 €
- 2019 R-1118-21	pour un montant de	17,42 €
- 2016 R-916-80	pour un montant de	5,00 €
- 2017 R-317-99	pour un montant de	27,00 €
- 2011 T-31	pour un montant de	8,03 €
- 2012 R-712-40	pour un montant de	118,12 €
- 2016 R-616-91	pour un montant de	43,20 €
- 2016 R-816-22	pour un montant de	127,18 €
- 2016 R-716-29	pour un montant de	137,07 €
- 2017 R-917-62	pour un montant de	24,93 €
- 2019 R-1018-31	pour un montant de	0,20 €

Monsieur le Trésorier Principal demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette liste pour un montant total de 668,94 euros.

Il vous est demandé d'admettre ce recouvrement en non-valeur au compte 6541-01.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DERVIEUX,

Après en avoir délibéré,

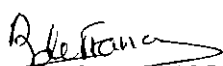
A l'unanimité

↓ **DÉCIDE** d'admettre en non-valeur cette liste d'un montant total de 668,94 euros au compte 6541-01.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 7 octobre 2020


Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre